

Le Courrier de Metz : journal
politique absolument
indépendant ["puis" organe du
progrès démocratique lorrain
"puis" [...]

. Le Courrier de Metz : journal politique absolument indépendant
["puis" organe du progrès démocratique lorrain "puis" républicain
démocrate]. 1903-03-25.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Syndicat agricole.

L'assemblée générale ordinaire pour l'année 1903 du syndicat agricole de la Lorraine a eu lieu samedi, 14 cl., dans la grande salle de l'hôtel de la Ville de Metz, rue des Piques, à Metz. Le président du bureau syndical, M. Dehand, maire de Vaxy, arrondissement de Château-Salins, ouvre les délibérations par l'appel nominal auquel répondent 40 délégués. Sous sa direction aussi habile que ferme, donnant d'une parfaite affabilité réponse à de nombreuses questions posées du sein de l'assemblée, l'ordre du jour fut épuisé à la plus grande satisfaction de tous les assistants. Le fait que tous les membres sortants du bureau syndical, MM. Dehand, Plagnieux, Joly et Cosson, ainsi que les membres suppléants MM. Pelté, Leclerc et Thil furent réélus à l'unanimité prouve que ces Messieurs se jouissent de la pleine et entière confiance de MM. les délégués.

Le rapport détaillé pour l'année écoulée constate la déclaration de 801 accidents — contre 687 de l'année précédente. Jusqu'à la fin du mois de février dernier le bureau syndical avait accordé une indemnité aux blessés dans 488 cas, 298 réclamations de rentes ont été trouvées non fondées et 48 blessés furent guéris avant la 14^e semaine suivant l'accident.

La commission pour la fixation des indemnités a statué, sur 1193 cas, se répandant sur plusieurs années de service; ses arrêts furent suivis de 173 pourvois en justice. Le tribunal d'arbitrage a jugé 122 de ces cas en faveur du syndicat et 21 en faveur des blessés; 11 pourvois trouvèrent leur solution en ce sens qu'après de plus amples renseignements le bureau a reconnu jusqu'à un certain point les réclamations fondées et 16 furent retirées par les plaideurs avant ou pendant la séance.

Les frais de tous ces procès étant exclusivement à la charge du syndicat, et s'élevant pour l'année écoulée à 5745 M., l'assemblée regrette vivement cet état de choses; il serait à espérer que dorénavant les plaideurs revêches aux dispositions des statuts eussent à supporter — comme dans les autres procès civils — une large part dans les frais occasionnés par des manières d'agir qui quelquefois frisent la frivolité.

La somme totale payée en indemnités aux blessés est de 242.000 M. L'assurance volontaire en vertu de l'article 46 des statuts est demandée par 794 exploitants agricoles. C'est avec une vive satisfaction que l'assemblée a appris que les cotisations des membres ne vont plus en augmentant, mais qu'ils resteront stables pour une durée d'années.

Au dîner qui suivit les délibérations et qui fit honneur aussi bien à la cuisine qu'à la cave si renommée du restaurateur M. Jacquin, conseiller municipal de la ville de Metz, M. Doublé, maire de Grossbittersdorf, se leva pour comparer la situation actuelle du syndicat à celle d'il y a quelques temps et constate que l'état florissant dans la gestion des affaires est principalement dû à l'énergie, au savoir-faire et au tact du président actuel du bureau syndical, M. Dehand. Le triple vif porté en l'honneur de M. Dehand prouve que les paroles à la fois simples et éloquentes du nœud des délégués — M. Doublé porte avec une allégresse étonnante le poids de ses 84 ans sonnés — avaient trouvé un écho chaleureux dans toutes les poitrines.

M. le directeur-gérant des bureaux du syndicat compléta les paroles de M. Doublé dans un exposé en langue française, en ce sens que les irrégularités constatées dans le passé ne peuvent nullement être imputées à M. Job, président précédent, qui en sa qualité de président de la commission pour la fixation des indemnités prend toujours une large part dans la gestion des affaires.

M. Dehand, visiblement ému de l'ovation spontanée à laquelle il ne s'attendait nullement, remercia de tout son cœur l'assemblée de la confiance qu'on vient de lui témoigner, et promet de mettre, comme par le passé, toutes ses forces à une tâche parfois très ingrate.

Les délégués, venus de tous les coins de notre chère Lorraine, se séparèrent, convaincus de visu que la gestion des affaires se trouve en bonnes mains et que le syndicat agricole, dont on dit tant de mal, a du bon — quand même.

Aux Cultivateurs, Jardiniers, Maraîchers et Propriétaires nous recommandons tout spécialement les **Graines de la Maison Simon-Louis frères et Cie à Metz.**

Catalogue général renfermant un calendrier des semis à faire chaque mois, est adressé à toute personne en faisant la demande. Téléphone n° 214.

Chronique Locale

Pâques. — Cette année, le premier jour de la Pâque juive coïncide avec le dimanche de Pâques, fait qui ne s'est pas produit depuis l'an 1328. Le concile de Nicée a cru rendre cette coïncidence impossible en fixant la fête de Pâques au premier dimanche qui suit la luneaison du printemps ou le jour et la nuit sont d'égale durée. Ce calcul était moins exact que celui du calendrier juif.

Grève en perspective. — Les ouvriers tailleurs de la ville ont tenu samedi soir une réunion qui a été assez mouvementée. Ils demandent une augmentation de salaire.

Avs. — Le 9 mars courant, un enfant âgé d'un mois, du sexe féminin, a été jeté vivant dans le canal de la Seille aboutissant aux écluses du moulin de la garnison, en aval de la caserne de la Basse-Seille, à Metz. L'enfant était vêtu d'une chemise rouge et enveloppé d'une bande de

même couleur. Il est probable que le courant, très fort à cet endroit, a entraîné le corps jusque dans la Moselle.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur l'endroit où se trouve le corps de l'enfant sont priées de les faire parvenir au sousigné.

Metz, le 20 mars 1903.

Le juge d'instruction I

WIRTZ

Conseiller du tribunal régional.

Théâtre. — C'est ce soir, rappelons-le à nos lecteurs, qu'aura lieu la grande représentation donnée par la troupe de Nancy et qui comprendra une comédie en 3 actes: «Nelly Rozier» et le «Barbier de Séville».

«Nelly Rozier», une fine et désopilante comédie parisienne de Paul Bilhaud, a eu un grand succès aux Variétés et a tenu l'affiche douze jours de suite à Nancy.

Les artistes nancéiens, protagonistes de la pièce, sont Mlle Samary, une autre Réjane, et M. Paul Marcel.

Bureau à 7 heures 1/2. Rideau à 8 heures.

Arrêté ministériel. — Aux termes d'un arrêté ministériel, la viande introduite de l'étranger par les habitants de la frontière, en quantités ne dépassant pas deux kilogr., pourra être importée, à partir du 1^{er} avril prochain, sans être soumise à l'inspection officielle aux bureaux de douane de la frontière.

Banque de l'Empire. — La Chambre de commerce communique aux intéressés que la Succursale de la Banque de l'Empire à Metz, escompte dès à présent des effets — à échéance postérieure au 1^{er} avril — sur les localités environnantes de Stuttgart: Cannstadt, Feuerbach et Untertürkheim.

Du reste, à partir du 1^{er} avril, la Banque de l'Empire n'exclut plus de la négociation des effets sur Stuttgart, que ceux qui sont tirés sur Degerloch et Kaitenthal.

À partir du 15 avril prochain il sera ouvert à Wittenberge (district de Potsdam) un bureau auxiliaire de la Banque de l'Empire, dépendant de la Succursale de Brandebourg, avec service de caisse et de giro limité. Les effets sur Wittenberge, dont l'échéance est fixée après le 15 avril, sont pris dès à présent à l'escompte.

Bal de bienfaisance. — Le bal au profit des pauvres qui a eu lieu le 7 février, a donné une recette nette de 1267 M. 30 qui a été répartie comme suit: 302 M. 30 au bureau de bienfaisance; 200 M. à l'Association des dames patriotiques; 45 M. à chacun des Oeuvres suivantes: Société des dames militaires; Hôpital Ste-Blandine, Mathildensstift; Assistance à domicile affiliée au Mathildensstift; Johannestift; Orphelinat au rempart Paixhans; Orphelinat de la rue Marchant; Martha; Société israélite «la Concorde»; Société de secours mutuels de la jeunesse israélite; Société de secours pour les femmes pauvres en couches; Bon-Pasteur; Petites-Sœurs des pauvres aux Bordes; Société des sages-femmes; Société de Sainte-Elisabeth; Société des amies des jeunes filles; Société des jeunes filles protestantes.

Comme d'habitude la Compagnie du gaz a fourni l'éclairage gratuitement et les maisons Furdor, Prevel et Schmitz-Ost ont mis gracieusement un certain nombre d'objets à la disposition du comité; M. le Maire leur a exprimé publiquement ses remerciements.

Société de Prévoyance. — La Société de Prévoyance se réunira en assemblée générale dimanche 29 mars courant, à 1 h. 1/2, à l'Hôtel-de-Ville.

Voici l'ordre du jour de la réunion: Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; compte rendu de l'exercice de 1902 par M. le Président; admission de sociétaires et de pensionnaires; radiations de sociétaires; élection de six membres du conseil d'administration; élection d'un maître des cérémonies; communications diverses, fête.

Exposition d'enfant. — Dimanche matin, à huit heures, des promeneurs ont trouvé exposé, près du futur hôtel du commandant du corps d'armée, en dehors de la Citadelle, un enfant du sexe masculin paraissant âgé de trois mois, qui a été placé provisoirement à l'hospice Saint-Nicolas. L'enfant était enveloppé de vêtements en toile blanche et coiffé d'un bonnet de même étoffe. Ses jambes, sans doute à la suite de ses mouvements, étaient à nu, bleues et gonflées par le froid, ce qui fait supposer qu'il a passé une partie de la nuit en plein air. On désespère de sauver le pauvre petit être. Les personnes en mesure de donner des renseignements sont priées de les communiquer à la Direction de police.

Sentinelle maltraitée. — Dans notre numéro du 14 février, nous avions rapporté, d'après la «Gazette», l'histoire d'une sentinelle qui aurait été maltraitée avec intention.

L'enquête a démontré que le rapporteur avait beaucoup exagéré les faits et que tout se réduit à une maladresse de la part d'un gamin qui avait lancé une pierre, laquelle, par hasard, était allée atteindre la sentinelle; et l'affaire n'a eu aucune suite.

Nomination. — M. l'abbé Bour Léon, desservant à Kirweiler, a été nommé aumônier des prisons civiles de Metz, en remplacement de M. le chanoine Simon qui remplissait ces pénibles fonctions depuis 1879, c'est-à-dire depuis 24 ans. Le nouvel aumônier, né en 1865, est le frère de M. Bour, professeur au Grand-Séminaire.

Sinistre trouvaille. — Hier matin, les gendarmes de M. Dérozier ont trouvé, au n° 6 de la rue aux Osseaux, le nommé Laguerre, jardinier, à l'état de cadavre. On suppose que L., qui était un alcoolique, se trou-

vant en état d'ébriété complète, aurait fait une chute et se serait tué.

Bodega española. — Une «bodega» s'est ouverte dernièrement au n° 17 de la rue de la Hache. Elle est tenue par un Espagnol qui a fait les choses en grand... d'Espagne, c'est le cas de le dire. Dès le début, la bodega en question a fait de superbes affaires. Et pourquoi? Tout simplement parce que don José tire ses vins directement de son pays d'origine. Vins de table, vins fins, vins spéciaux pour les personnes faibles, malades, ou convalescentes, et vins fortifiants pour les enfants, ils sont tous garantis pur jus de la treille. Un essai vous en convaincra. C'est pourquoi, allez rendre visite à don José Bragulat, qui est un charmant garçon.

Espionnage. — Suivant la «Volksstimme» la gendarmerie aurait arrêté samedi dernier un ouvrier occupé à la construction du fort Comte de Haeseler. On croit se trouver en présence d'un officier français.

Les pickpockets. — Samedi matin, une vente de tonnes de harengs avait lieu, place Saint-Louis. Cet article de vente est très recherché surtout en Carême, de sorte qu'une foule compacte d'amateurs «en bloc» entourait le crieur. Une brave paysanne de Jouy, attirée par la curiosité, fendit la foule, afin de mieux suivre les péripéties de la vente. A un moment donné, elle porta instinctivement la main à sa poche et à sa grande stupeur, elle se rendit compte qu'un habile pickpocket lui avait soufflé son porte-monnaie. Elle jeta les hauts cris, se lamenta, car la somme qu'il renfermait était assez considérable. Un agent de police appelé en toute hâte la consola en lui disant qu'elle n'avait qu'à tenir sa poche — fermée! (Gazette).

Un vaurien. — On se demande où l'auteur de nos voyous s'arrêtera. Un jeune bambin de la rue du Grand-Cerf, envoyé aux commissions par sa mère, tenait dans sa petite main l'argent soigneusement enveloppé. Au seuil des Arcades, un pâle vaurien lui dit: «Donne-moi ce que tu tiens là!» Le pauvre enfant n'y consentit point; mais le drôle lui ouvrit la main, arracha l'argent et s'enfuit.

Encartage. — A notre numéro de ce jour est joint un prospectus de la maison Louis Lankow, à Lubek, concernant la loterie pour la restauration du château à Königsberg, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. Comme le tirage de cette loterie a lieu au commencement du mois d'avril, on est prié de faire les commandes le plus tôt possible.

Alsace-Lorraine

Le Sablon. — (Séance du conseil municipal du 20 mars.) — Des communications faites par le maire avant l'ordre du jour, il en est une qui a vivement frappé le conseil municipal. Il y a trois ans, l'ancien conseil émettait un emprunt de 60.000 M. pour la construction d'une maison d'école. Quant le nouveau conseil reprit les affaires, il n'y avait plus que 42.400 M.!

«Que penser de tout cela? Nous pensons que l'ancien conseil a équilibré des budgets «malades avec des virements; nous pensons que ces opérations imprudentes, si elles «dégagent le présent, compromettent l'avenir, et qu'il faut bien se garder de recourir à de pareils expédients.» (Note du correspondant.)

L'ordre du jour comprend les points suivants:

1^o Le conseil approuve les négociations menées avec l'administration du chemin de fer par les soins de MM. Schiele et Berstcher. Les prés de la Seille (portions) sont achetées par le chemin de fer. Le pont de l'aiguille Sablon-Nord sera élargi, et le chemin de la Horgne, et le chemin de la Horgne sera redressé.

2^o Le conseil approuve également l'achat d'un terrain destiné à des bâtiments publics.

3^o Des réparations sont urgentes à la maison d'école. Il y a, dit-on, un recours contre l'entrepreneur. La commune prend le surplus des frais à sa charge.

4^o Une communication téléphonique sera établie avec la ville, pour faciliter l'alarme des pompiers la nuit. SABULOSUS.

Montigny. — Il y a quelques jours, un vol par effraction a été commis chez M. Drum, boulanger à Montigny. On attribue encore ce vol au fameux Schmidt, l'un des assassins de M. Fölzer, à Hagondange.

Novéant. — La gendarmerie de Pagny-sur-Moselle a reconstruit à la frontière, pour être expulsés du territoire français, les nommés Eugène Walck, âgé de 41 ans, mécanicien; Joseph Oth, âgé de 60 ans, cordonnier; Joseph Humbert, âgé de 46 ans, manœuvre, et Rose Guerre, femme Blampied, âgée de 56 ans, sans profession, tous quatre condamnés libérés, de nationalité allemande.

Goin. — Hier, à eu lieu la mise en adjudication des travaux de construction d'une nouvelle église, évalués à 39.000 m. L'ancienne église menace ruine.

Dalstein. — Jeudi soir, M. Adam, garde forestier, a eu l'heureuse chance, en faisant une tournée de service, d'abattre un solitaire du poids de 150 livres.

Sarrebourg. — Le conseil d'administration de la Caisse d'épargne informe les intéressés qu'en raison des travaux nécessaires pour l'arrêté des comptes de 1902, les bureaux de la Caisse resteront fermés du 27 mars au 14 avril.

Mittersheim. — Le frère de l'infanticide Clémentine Kaltenbach a été remis en liberté, l'instruction n'ayant relevé aucune preuve de culpabilité contre lui. La mère se trouve toujours en détention préventive.

Bühl. — Dimanche, 15 mars, vers 10 heures du soir, le nommé Michel Rothen-

Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle et le public que nous venons de mettre en service les nouvelles installations aménagées dans notre Hôtel, 2, rue des Clercs.

Ces installations comprennent des coffres-forts destinés à la location, et pourvus des derniers procédés défensifs contre le vol et l'incendie.

Nous recevons les dépôts de valeurs ou objets précieux sous trois formes:

- 1^o à découvert, contre récépissés spéciaux, au nom du déposant;
- 2^o en paquets cachetés, ou en caissettes fermées, également sous récépissés.

Le déposant peut acheter la caissette ou la louer.

3^o en louant au déposant une partie de coffre, dont il a l'administration, avec accès pendant les heures ordinaires du bureau.

Nos tarifs sont basés sur ceux les plus réduits des grandes sociétés de crédit. Ces frais sont donc des plus minimes.

En raison des graves inconvénients que présente, pour les personnes et pour la fortune publique, la détention de titres au porteur, dans les locaux insuffisamment défendus ou surveillés, nous ne saurions trop engager les rentiers à se couvrir de tous ces risques par un dépôt de leurs papiers en lieu sûr.

BANQUE DE METZ

2, rue des Clercs, 2

METZ, le 25 Mars 1903.

fouss, âgé de 73 ans, rentrait tranquillement à son domicile, lorsque arrivé devant sa maison, il fut assailli par le nommé Eugène Oswald, âgé d'une vingtaine d'années, et maltraité cruellement. Il n'abandonna le vieillard tout ensanglanté des coups qu'il lui avait portés que lorsqu'une voisine, Mme Chirio, survint. Oswald se rendit ensuite à l'auberge Geoffroy; ses effets étaient pleins de sang; les personnes présentes ainsi que l'aubergiste lui en firent l'observation; il leur répondit qu'il avait fortement saigné du nez. Les habitants paisibles du village verraient avec satisfaction cet acte de brutalité puni comme il le mérite.

Strasbourg. — On annonce la mort du baron Pron, qui fut, à Strasbourg, le dernier préfet de l'Empire. Il est décédé dans sa 83^e année, dans son château de Sainte-Radegonde à Lannery, près Châteaudun. Les obsèques ont eu lieu à Lannery, où il a été inhumé dans une sépulture de famille. Le baron Pron, qui était un excellent administrateur, mais qui était impopulaire, à Strasbourg à cause de son zèle bonapartiste et cléricale, resta dans notre ville jusqu'à la fin du siège. Lorsque la préfecture fut incendiée, il se réfugia dans les caves. Le baron Pron, qui vivait dans une retraite complète, était commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix de François-Joseph, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, etc., etc.

Colmar. — Le travail a été repris complètement au tissage Hartmann, une augmentation de salaire ayant été accordée aux ouvriers. La grève à l'établissement Kiener continue. Un des meneurs de la grève, le nommé Mohring, vient d'être condamné à deux semaines de prison pour offenses envers des agents de police.

Geispitzen. — Un enfant assisté, du nom de Ernest Fehr, âgé de 14 ans, originaire de Mulhouse, placé en apprentissage chez le sieur Georges Schneider, cultivateur à Geispitzen, s'est pendu à un arbre, dans la banlieue de Schlierbach, afin d'échapper à une punition qui l'attendait pour avoir volé un lapin.

Mulhouse. — M. Bueb, ancien député socialiste au Reichstag, dément la nouvelle publiée par plusieurs journaux, qui avaient annoncé que les socialistes indépendants se proposaient de poser sa candidature aux prochaines élections pour le Reichstag.

Staffelfelden. — Dans la soirée de jeudi, le nommé Tresch, menuisier, de Bühl, a porté, sans la moindre provocation, au nommé Rihn, ouvrier terrassier, un si violent coup de trique sur la tête que le blessé a succombé sur place. Le défunt laisse une veuve et quatre enfants en bas âge. L'assassin a été arrêté.

Colmar. — Le «Wochenblatt», organe de la Société électorale catholique, annonce que M. Preiss, député au Reichstag, sollicitera le renouvellement de son mandat. Son concurrent de 1898, M. Ruhland, de Munster, ne se présentera plus. Par contre, le parti démocratique posera la candidature d'un de ses membres.

Tirages Financiers

Crédit Foncier
FONCIERES 1895.

Deux tirages ont eu lieu, hier après-midi, au Crédit Foncier de France: le premier intéressait les obligations de l'emprunt foncier de 1895. Cinquante-six numéros ont été extraits de la roue, donnant droit, d'après leur ordre de sortie, aux lots ci-après:

Le numéro 250439 est remboursé par la somme de 100.000 francs.

Le numéro 444715 est remboursé par la somme de 25.000 francs.

Le numéro 103503 est remboursé par la somme de 10.000 francs.

Les numéros 185630 281926 et 9768 sont remboursés chacun par la somme de 5000 francs.

Les 50 numéros suivants gagnent chacun mille francs:

174480 483441 75412 64918 402204 405273
341616 139639 416394 112631 191927 372268
393293 395591 18163 343792 24332 458774
649 91911 44940 180128 265860 2615
97555 119740 147819 374086 202597 475206
347633 409198 218231 263882 375477 212808
168235 314871 492593 431068 1606 76962
361118 64896 201611 183346 346761 68378
193 236140

COMMUNALES 1892.
Le deuxième tirage intéressait les obligations communales de l'emprunt de 1892.

Trente-huit numéros ont été tirés, remboursables ainsi qu'il suit:

Le numéro 112507 est remboursé par la somme de cent mille francs.

Le numéro 419809 est remboursé par la somme de 30.000 francs.

Les numéros 66979 et 297325 sont remboursés chacun par la somme de 10.000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun la somme de 5000 francs:

360639 407255 100628 56772

Enfin les trente numéros qui suivent sont remboursables chacun par la somme de 1000 francs:
424230 306546 247026 20198 479298 382965
445767 398059 173134 349856 176778 160656
412402 304834 3085 273898 232159 145350
26640 488940 123316 46634 10882 74971
392890 20718 344961 381822 230264 76612

Le Lysoform

carte de suite et si tous les mauvais goûts. Vér. seul, en fl. orig. à 65 pf. pharm. et droguerie s. 2.

M. SKOSOWSKY, Dentiste

Diplômé de l'école dentaire française de Paris, prévient l'honorable clientèle de feu M. B. LEVY, dentiste,

3, Rue de la Princerie, 3

que la maison continue comme par le passé et la prie de vouloir bien l'honorer de sa confiance.

Emulsion Norvégienne

à l'huile de Foie de Morue pure et aux Hypophosphites de Chaux et de Soude. Saveur exquise — Facile digestion — Ne cause jamais de renvois.

Cette Emulsion est recommandée aux enfants délicats et aux personnes faibles.

Son emploi est spécialement indiqué dans les affections pulmonaires, toux, rhumes, bronchites et en général dans tous les cas où l'huile de Foie de Morue devrait être prescrite.

Seule maison de vente en Alsace-Lorraine

Pharmacie MARCUS
26, rue Sainte-Marie, Metz
Prix: le litre 5,00 M.; le demi-litre 2,70 M.
Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Dépêches Télégraphiques

Berlin, 24 mars.

Le baron de Heeremann, premier vice-président du Landtag de Prusse, dont on a annoncé la mort, était un des chefs les plus en vue du parti du centre.

Berlin, 24 mars.

Le Reichstag a adopté en troisième lecture la loi pour la protection des enfants, avec un amendement suivant lequel, dans les localités comptant moins de 20.000 habitants, il peut être permis, sous certaines conditions, de faire travailler les enfants au-dessous de douze ans.

Londres, 24 mars.

Le départ de la reine Alexandra a été remis à samedi ou à lundi prochain, afin que l'arrivée de la reine à Copenhague coïncide avec celle de l'empereur Guillaume.

Castellon, 24 mars.

Au moment où un train, contenant de nombreux républicains allant à Valence, sortait de la gare de Castellon, des cris de: «Vive Blasco Ibañez! Vive la République!» ont été poussés.

Le même train, en passant à Villareal, a essuyé des coups de feu de la part des carlistes. Les voyageurs ont riposté; mais il n'y a eu aucun blessé.

Hier, pendant une course de taureaux, une dispute s'est élevée entre des militaires, qui occupaient une loge, et les autres spectateurs. Des bouteilles, des chaises et des projectiles divers ont été lancés. La gendarmerie est intervenue. Il y a eu de nombreux blessés et contusions.

Saint-Petersbourg, 24 mars.

La presse étrangère a reproduit une nouvelle suivant laquelle le gouvernement russe aurait consenti à faire don de 10 millions de cartouches à la Serbie.

Cette information doit être précisée; le consentement du gouvernement russe a été donné en principe, il est vrai, mais à la condition que la date du transport serait fixée à la fin de mai, et seulement dans le cas où la tranquillité péninsulaire balkanique ne serait point troublée.

New-York, 24 mars.

Le «New-York Herald» publie une dépêche de Port-of-Spain, disant que le croiseur anglais, «Pallas» a saisi le navire de guerre vénézuélien «Restaurador» qui faisait de la piraterie.

Le gérant-proprétaire: A. BÉHA, Metz.

IMPRIMERIE SUR MACHINE ROTATIVE. — A. BEHA, RUE SERRINOISE N. 52, METZ.